



FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Entretien du village :

Ces dernières semaines, les agents du service technique ont poursuivi avec engagement leur travail sur le terrain pour améliorer à la fois l'esthétique du village et la sécurité des usagers.

Le fleurissement du village se poursuit dans tous les espaces publics : massifs, entrées de village, pieds d'arbres et abords des bâtiments communaux. Grâce à leur intervention soignée, notre cadre de vie se pare de couleurs et offre un environnement agréable à tous les habitants et visiteurs.



Par ailleurs, dans un souci de sécurité, des barrières de protection ont été installées à deux endroits sensibles. Les premières ont été posées devant l'arrêt de bus face à la place Marcel Lepême, un point de rassemblement quotidien des usagers qui, jusqu'ici, ne bénéficiaient d'aucune protection entre la chaussée et le trottoir. La seconde a été mise en place impasse des Tennis, près de la voie ferrée, pour renforcer la sécurité des piétons dans ce secteur également exposé.



Enfin, les agents sont également intervenus sur un morceau affaissé du bas-côté du Ru de Suby, route de Montigny. Des travaux de remblaiement ont été effectués pour stabiliser le terrain et renforcer les barrières existantes.



Nous tenons à manifester notre gratitude aux habitants qui ont pris le temps de nous adresser un mot (reçus par mail et dans la boîte aux lettres) de remerciement ou de félicitation pour l'embellissement du village et les travaux réalisés. Ces messages ont bien entendu été transmis aux agents, qui sont toujours heureux de voir leur travail reconnu et apprécié par la population. Votre soutien est précieux et les motive à poursuivre leurs efforts avec le même engagement.

Retour sur les évènements de mai :

Commémoration du 8 mai : un hommage vibrant et intergénérationnel :

Le 8 mai dernier, la commune s'est réunie pour rendre hommage aux femmes et aux hommes tombés pour la France lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette cérémonie du souvenir, toujours empreinte d'émotion, a une fois encore rassemblé habitants, élus, porte-drapeaux, musiciens et enfants autour des valeurs de mémoire, de paix et de transmission.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la fanfare de Sergines, fidèle à nos commémorations, qui a accompagné les temps forts avec solennité et ferveur.



Cette année, la cérémonie a revêtu une dimension toute particulière grâce à la participation de la classe de Mme Sanz, dont les élèves ont su transmettre avec émotion la portée historique de cette journée. Ils ont lu trois textes emblématiques : l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, un extrait du journal d'Anne Frank et un texte du résistant Gabriel Péri. Les enfants ont ensuite entonné deux couplets de la Marseillaise, apportant une dimension vibrante et pleine d'espoir à ce moment de recueil.

Les plus jeunes enfants n'étaient pas en reste, puisqu'ils ont participé à la cérémonie en déposant les fleurs au pied du monument aux morts.

Cette commémoration fut à la fois solennelle, émouvante et porteuse d'un bel esprit de transmission, rappelant combien il est essentiel de faire vivre la mémoire auprès des jeunes générations. La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à Madame Sanz (enseignante en CE1-CE2), aux élèves, aux musiciens, ainsi qu'à toutes les personnes présentes pour avoir contribué à faire de cette matinée un moment de partage et de respect collectif.

Journée inter-villages :

Le dimanche 18 mai, la commune de Marolles-sur-Seine a accueilli une nouvelle édition de la journée Inter-villages, réunissant les villages de Misy-sur-Yonne, Marolles-sur-Seine, Châtenay-sur-Seine/Egligny ainsi que Cannes-Ecluse.

Sous l'impulsion du comité des fêtes, une vingtaine de Châtenaisiens, petits et grands, se sont mobilisés pour représenter notre commune dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette belle participation a permis de créer un véritable mélange intergénérationnel, où rires, entraide et esprit d'équipe étaient au rendez-vous.

Même si Châtenay-sur-Seine n'a pas accédé au podium, les participants n'ont pas démerité et gardent un excellent souvenir de cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la bienveillance. Fort de cette expérience, le comité des fêtes envisage déjà de renouveler sa participation l'année prochaine avec autant d'enthousiasme.

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs pour cette belle initiative qui favorise les échanges entre communes et renforce les liens entre habitants !

Belle réussite pour l'exposition peinture :

Les samedi 24 et dimanche 25 mai, la section Ateliers de l'ASL a organisé une exposition de peinture mettant en lumière le talent et la créativité des artistes locaux.

Dans une ambiance conviviale, les visiteurs ont pu admirer une grande variété d'œuvres aux styles et techniques variés : aquarelle, crayon, acrylique, paysages, portraits... De véritables chefs-d'œuvre artistiques étaient présentés, témoignant de la richesse et de la sensibilité des participants.

Cette exposition a également été l'occasion de faire participer les plus jeunes, puisque les élèves des deux écoles de Châtenay ont contribué à l'événement en exposant chacun une œuvre individuelle, fruit de leur imagination et de leur travail.

Un grand merci aux artistes pour ces belles découvertes picturales et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce moment culturel. L'exposition a été agrémentée par un pot de l'amitié partagé le samedi en fin de journée, prolongeant ce moment d'échange et de découverte dans la bonne humeur.

Une belle initiative à renouveler !

Un nouveau départ pour Cyril Clauss :



Après 18 années passées au service de notre commune, notre agent du service technique, Cyril Clauss, s'apprête à tourner une nouvelle page de sa vie professionnelle. À compter du 1^{er} juin, il rejoindra le Conseil départemental de l'Aube en tant que « Responsable du service technique ». Arrivé dans notre village avec sérieux et dévouement, Cyril a su au fil des années gagner la confiance de tous, tant par sa compétence que par sa bonne humeur constante. En 2023, suite à la réussite d'un concours, il avait été promu responsable de notre service technique, un poste qu'il a exercé avec engagement.

Toutefois, notre petite commune ne peut aujourd'hui lui offrir les perspectives d'évolution qu'il espère et c'est avec compréhension que nous saluons son choix de rejoindre une structure plus grande, où de nouvelles opportunités professionnelles s'offrent à lui.

Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son investissement, son implication dans les projets communaux récents et surtout pour les nombreuses années passées à nos côtés.

Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle aventure, qu'il aborde avec ambition et enthousiasme !

Recrutement : la commune recherche un agent technique en CDD :

Suite au départ d'un agent du service technique, la municipalité ouvre un poste en contrat saisonnier (CDD d'un mois renouvelable) pour une durée maximale de 6 mois.

Ce poste polyvalent vise à assurer des missions variées essentielles au bon fonctionnement de la commune, notamment :

- l'entretien des espaces verts (tonte, taille, élagage, arrosage, fleurissement),
- le nettoyage des voies et lieux publics (ramassage des déchets, entretien des abords de tri, petits travaux de voirie),
- la maintenance des bâtiments communaux (plomberie, électricité, peinture, réparations diverses),
- l'entretien du matériel et des véhicules,
- la mise en place ponctuelle de matériel lors d'événements ou à la cantine scolaire.

Le candidat recherché devra faire preuve de rigueur, d'autonomie et de sens du service public. Une expérience de 3 ans minimum sur un poste similaire est souhaitée. Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature avant le 11 juin (CV et lettre de motivation) directement en mairie, ou par mail à l'adresse suivante : mairie@chatenaysurseine.fr.

Châtenay en fête : rendez-vous les 14 et 15 juin pour un week-end festif et convivial ! :

Les samedi 14 et dimanche 15 juin prochains, la commune vivra au rythme de Châtenay en fête, un événement annuel, festif, intergénérationnel et toujours très attendu par les habitants. La municipalité et le comité des fêtes ont concocté un programme riche en animations pour petits et grands.

 Samedi 15 juin : sport, culture et feu d'artifice

Les festivités débiteront le samedi après-midi avec un temps fort placé sous le signe du sport et de la bonne humeur. Deux tournois seront proposés :

- Un tournoi de foot à 4, avec des manches de 5 minutes, qui promet dynamisme et esprit d'équipe,
- Un concours de shoots de ballon de basket, où adresse et précision seront à l'honneur.

Inscriptions en mairie !

À 18h, place à la culture avec la représentation d'une pièce de théâtre à la salle Marcel Lepême. Un moment de détente à ne pas manquer pour les amateurs de scène. Une restauration sera à disposition avec la présence de food-trucks le samedi soir Place des Anciens combattants de la guerre d'Algérie ainsi que des manèges pour les plus jeunes.

Et pour clore cette première journée en beauté, un grand feu d'artifice illuminera le ciel de Châtenay, suivi d'une soirée dansante, ouverte à tous, pour partager un moment convivial et festif entre voisins et amis.

 Dimanche 16 juin : vide-greniers, animations et tombola géante

Le dimanche, le cœur du village battra au rythme du vide-greniers, rendez-vous incontournable pour les chineurs et les curieux à la recherche de bonnes affaires. Tout au long de la journée, de nombreuses animations viendront égayer la place des Anciens combattants de la guerre d'Algérie :

- Une balade matinale à moto pour les motards aguerris, dans une ambiance conviviale et encadrée,
- Des manèges et structures gonflables pour le bonheur des plus petits,
- Et surtout une grande tombola, organisée par le comité des fêtes, avec de nombreux lots à gagner, offerts grâce à la générosité de nos commerçants châtenaisiens, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement.

 Ambiance musicale, buvette et restauration seront également au rendez-vous tout au long du week-end.



CHÂTENAY-SUR-SEINE
Châtenay en Fête
PROGRAMME DU DIMANCHE
ENTRÉE LIBRE

14 & 15 JUIN 2025
ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI

14h-17h : Tournoi de foot à 4 et concours de shoots de basketball * - Terrain multisport
Collation offerte pour les participants inscrits

18h-19h30 : Exercice de style par la compagnie "Comédiens malgré eux" - Salle Marcel Lepême

19h-23h : Food trucks : French burger, Food stop et Pizz'Angel - Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie

22h30 : Distribution de lampions

22h50 : Départ Retraite aux flambeaux

23h : Feu d'artifice - Rue de la Vieille Seine

23h30 : Soirée dansante avec DJ Cyril

DIMANCHE

07h-18h : Brocante * - Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie

10h-13h : Balades en poney **

10h-18h : Structures gonflables **
Tombola au stand Comité des fêtes

12h-14h : Barbecue - Comité des fêtes

* Inscription au préalable en Mairie (et avant le 07/06)
** Achat des tickets au stand Mairie

Informations : Mairie de Châtenay-sur-Seine
01.64.31.30.21 ou mairie@chatenaysurseine.fr

07h-18h : Vide-greniers *
Place des anciens combattants fin de la guerre d'Algérie
Accueil des exposants uniquement à partir de 8h30

09h30-12h30 : Balade en moto
RDV dès 9h au Parking Rue de la Maison Blaise, inscription sur place
Départ à 9h30 pour environ 150 Km, pause à mi-parcours
Activité gratuite réservée aux cylindrées 125 cm3 et plus

10h-13h : Balades en poney **

10h-18h : Structures gonflables **
Manèges
Tombola du comité des fêtes avec de nombreux lots à gagner **

12h-14h : Restauration organisée par le Comité des fêtes
Barbecue / Frites / Buvette

* Inscription au préalable en Mairie (et avant le 07/06)
** Achat des tickets aux stands Mairie et Comité des fêtes

Informations : Mairie de Châtenay-sur-Seine
01.64.31.30.21 ou mairie@chatenaysurseine.fr

PM55 - Ne pas jeter sur la voie publique

De nouveaux vélos et draisienne pour les petits élèves de l'école maternelle :

La municipalité a récemment investi dans l'achat de draisienne et de vélos neufs destinés à l'école maternelle, dans le but de renouveler le parc de matériel de motricité à disposition des enfants. Ce nouvel équipement vient enrichir les outils

pédagogiques utilisés par l'équipe enseignante, tout en offrant aux élèves un environnement plus sûr, ludique et adapté à leur développement. Ce renouvellement de matériel s'inscrit dans la volonté de la commune de soutenir activement l'école dans ses missions éducatives, en permettant aux élèves de bénéficier d'un cadre propice à l'apprentissage et à l'expérimentation.

Actu et activités du mois :

Quand	Quoi	Qui	Où	Horaires
Mercredi 11/06	Repas buffet campagnard	Club de l'amitié	Egligny	12h
Samedi 14/06	Racontines	Dans la boîte à Christine	Bibliothèque	10h30
Samedi 14/06 et Dimanche 15/06	Châtenay en fête	Municipalité et Comité des fêtes	Cf affiche ci-après	
Samedi 21/06	Fête de la musique	Comité des fêtes	Salle Marcel Lepême	19h30-23h
Dimanche 22/06	Repas d'été des séniors	Municipalité	Salle Marcel Lepême	12h
Lundi 23/06	Conseil municipal	Mairie	Mairie	20h30
Jeudi 26/06	Permanence numérique	Association Trait d'Union	Mairie	9h-12h
Samedi 28/06 et Dimanche 29/06	Portes ouvertes Cibou et Compagnie	Association Cibou et compagnie	Cibou & Compagnie	10h-17h30

Solidarité, civisme et bon voisinage

Respect de la tranquillité publique : rappel des règles :

Bien que ces rappels soient régulièrement diffusés, nous sommes contraints de les réitérer une nouvelle fois ; en effet, les plaintes quotidiennes reçues en mairie pour des manquements répétés aux règles élémentaires de savoir-vivre entre voisins deviennent insupportables. Il nous semble donc nécessaire - et malheureusement indispensable - de remettre en avant ces règles de bon sens, trop souvent ignorées.

Règlementation sur le bruit :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des outils motorisés (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) peuvent générer des nuisances sonores. Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, ces activités sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

- ✓ En semaine : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- ✓ Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ✓ Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Interdiction du brûlage des déchets végétaux :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit par la réglementation en vigueur (article 84 du règlement sanitaire départemental). Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions sous forme d'amendes.

Des alternatives existent :

- Apportez vos déchets verts à la déchèterie verte de la commune ou directement au Sirmotom
- Utilisez-les pour le compostage ou le paillage dans vos jardins

Chiens et animaux domestiques : un rappel aux propriétaires

Afin de préserver la tranquillité et la sécurité de tous, il est essentiel que chaque propriétaire assume ses responsabilités.

Surveillance et divagation : Un chien ne doit pas être laissé en liberté sur la voie publique. Selon l'article L.211-19-1 du Code rural, tout propriétaire est tenu de garder son animal sous contrôle. En cas de fugue, une amende pouvant aller jusqu'à 750 € peut être appliquée.

Aboiements excessifs : Un chien qui aboie en permanence peut constituer un trouble anormal du voisinage. L'article R.1336-5 du Code de la santé publique prévoit une amende de 68 €, pouvant être majorée si les nuisances persistent.

Ce que vous devez faire :

- ✓ Veillez à ce que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété
- ✓ Éduquez votre animal pour limiter les aboiements excessifs
- ✓ Ne laissez pas votre chien errer sans surveillance

Par respect pour tous, nous comptons sur la vigilance et la responsabilité de chacun.

Taille des haies et branchage

Nous rappelons à tous les habitants qu'il est obligatoire de tailler régulièrement les haies, arbustes et branchages qui dépassent sur les trottoirs, voies publiques ou propriétés voisines. Ces débordements peuvent gêner la circulation des piétons, réduire la visibilité pour les automobilistes ou encore empiéter sur le terrain d'autrui. Il en va du respect du voisinage et de la sécurité de tous. Merci à chacun de veiller à l'entretien de ses abords.